

## Gestionnaire spécialiste en prévention de la Santé et Sécurité du travail

À la Direction des ressources humaines

Concours : C2024-089a-270-03

Au Collège Montmorency, vous trouverez un milieu de vie stimulant, enrichissant et vibrant. Le Collège est une véritable ville en mouvement, qui réunit plus de 1000 membres du personnel et plus de 8500 étudiants et étudiantes. Côté la population étudiante au quotidien stimule notre vitalité et notre créativité. Nos valeurs d'ouverture, d'engagement, de collaboration et d'innovation offrent un environnement de travail favorisant l'accomplissement personnel et professionnel.

ÉCHELLE SALARIALE	AVANTAGES	CE QUI NOUS DISTINGUE !
<p>Poste de cadre Régulier temps complet</p> <p>Classe 5</p> <p>Lundi au vendredi Échelle salariale entre 72 911 \$ à 97 212 \$ / année<sup>1</sup></p> <p>Supérieur immédiat : François Lavigne</p>	<p>Possibilité de télétravail</p> <p>Horaire d'été</p> <p>Développement professionnel</p> <p>Conciliation travail - vie personnelle</p> <p>Assurances collectives</p> <p>Régime de retraite à prestation déterminée</p> <p>Programme d'aide au personnel</p> <p>Service de télémédecine</p> <p>Jusqu'à 35 jours de vacances par année</p> <p>13 congés fériés par année</p>	<p>Une mission éducative inspirante</p> <p>Un environnement en constante évolution</p> <p>À proximité du métro, au cœur du pôle du savoir et de la culture de Laval</p> <p>Une offre alimentaire diversifiée (cafétéria et restaurant-école)</p> <p>Une Garderie en milieu de travail (CPE Youpi)</p> <p>Des installations sportives</p>

Le Collège a créé un nouveau poste visant à lui permettre d'offrir à l'ensemble de sa communauté un milieu de travail et d'études sain et sécuritaire et d'être à l'avant-garde en matière de prévention.

Le/la gestionnaire spécialiste en prévention de la santé et sécurité au travail exerce un rôle de leader dans ce domaine. La personne titulaire de ce poste joue un rôle d'expert-conseil vis-à-vis les employé.e.s, les gestionnaires et la direction du Collège quant aux normes, règlements et méthodes à observer pour prévenir les accidents et les blessures. La personne élabore et voit à l'application du programme de prévention du Collège, s'assure de son application et coordonne toutes les activités du Collège en matière de prévention de la Santé et Sécurité du travail. Elle représente le Collège auprès des différentes instances en matière de prévention et coordonne le comité paritaire Santé et Sécurité du travail et le comité santé mieux-être. Elle rédige et diffuse régulièrement, à l'ensemble du personnel, des communications de sensibilisation en lien avec la santé et la sécurité au travail. Il/elle travaille en étroite collaboration avec le responsable en prévention et en sécurité.

### Vos défis

- Développer le programme de prévention du Collège et vous assurer de son application
- Établir un plan annuel et les objectifs en collaboration avec les membres du Comité santé et sécurité du travail;
- Identifier, évaluer et coordonner la gestion des risques en matière de SST;
- Planifier, diriger et animer le comité de santé et sécurité au travail et le comité santé mieux-être et faire les suivis requis;
- Coordonner les activités relatives au choix des équipements de protection individuelle en collaboration avec les différents services et départements ;
- S'assurer du respect des lois reliées à la santé et sécurité au travail en prenant les actions appropriées auprès de la communauté Montmorencienne ;
- Assurer une collaboration étroite et cohérente avec le responsable du plan de mesures d'urgence;
- Préparer et présenter diverses formations en santé et sécurité au personnel;
- Analyser les dossiers d'accidents et faire le suivi des mesures correctives;

<sup>1</sup> La rémunération et les conditions de travail sont celles prévues par le Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des Collèges d'enseignement général et professionnel.

- Développer, mettre à jour et assurer le suivi des indicateurs et statistiques requises;
- Effectuer les enquêtes et analyses sur les accidents avec la directrice adjointe aux ressources humaines;
- Représenter l'employeur auprès des différentes instances internes et externes de son champ de compétence.
- Maintenir à jour ses connaissances et compétences en matière de SST et prévention ;
- Analyser les risques de l'environnement de travail et recommander des programmes de prévention en conséquence;
- Établir les besoins ergonomiques du personnel et en faire les recommandations budgétaires;
- Initier et coordonner les activités de prévention des accidents de travail afin d'impliquer les gestionnaires;
- Faire connaître, respecter et mettre de l'avant les normes, les procédures et processus de travail, ainsi que les politiques de sécurité en vigueur au Collège.

### **Profil recherché**

La personne est reconnue pour son organisation du travail, son écoute, ses habiletés relationnelles et son autonomie. Dotée d'un grand sens des responsabilités, elle est apte à résoudre adéquatement des problèmes complexes dans les meilleurs délais pour répondre aux besoins du personnel du Collège.

### **Exigences**

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée, notamment en relations industrielles, en gestion des ressources humaines ou tout autre domaine connexe à la SST;
- Un diplôme de deuxième cycle ou un certificat en santé et sécurité au travail est considéré comme un atout important ;
- Détenir cinq (5) années d'expérience pertinente en santé et sécurité au travail en tant que conseiller.ère ;
- Connaissance approfondie de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST) et autres dispositions réglementaires liées à la SST;
- Excellentes habiletés de communication et d'animation, ainsi qu'une grande maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit (vérifiées par tests) ;
- Bonne connaissance des outils informatiques dans un environnement Windows.

### **COMMENT INTÉGRER NOTRE ÉQUIPE DE CHOIX**

Pour mettre en valeur votre candidature pour ce rôle, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'un texte précisant votre vision du poste, dans un fichier unique, d'ici le 10 juin 2024 à l'aide du portail de recrutement : <https://enligne.cmontmorency.qc.ca/finnet/login.asp>.

Nous remercions tous les candidats qui démontrent leur intérêt, toutefois seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue. À noter que les documents soumis deviennent la propriété du Collège.

### **DATE D'ENTREVUES**

Les entrevues auront lieu le 17 juin 2024.

L'entrée en fonction est prévue au début d'août.